

Mme Philomena Kougemitros

Lac-des-seize-Iles, Québec

164

DM27

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

SANS PRÉJUDICE

Bonjour,

Je n'habitais pas au Québec lorsqu'ils ont construit l'aéroport de Mirabel, mais sûrement des génies avec de longs diplômes et statistiques ont convaincu le public que c'était la place idéale pour installer un aéroport.

Les fonctionnaires et experts qui ont présenté le projet ont pris des gros salaires et leur belle retraite mais les pauvres fermiers qui étaient expropriés n'ont eu pratiquement rien pour leur investissement et beaucoup se sont suicidés.

Cela ne prenait pas un expert mais le bon sens de savoir que c'était trop loin d'un aéroport à l'autre. Le projet Mirabel est un fiasco et un éléphant blanc.

Votre 30 sur la 132 projet nord deviendra le deuxième éléphant blanc.

Cela ne prends pas de statistiques compliquées pour savoir que deux routes sur un fond, double le trafic, double le bruit en gardant les mêmes deux voies de services à chaque direction. Soit se construire en haut, soit en bas, le bruit, la pollution, la poussière, le dérangement et le manque d'accès aux bâtiments vont être identiques.

Avez-vous pensé à l'impact de la construction que cela va durer ? deux à trois ans sur tous les commerces et édifices multirésidentiels sur la 132 ?

Les commerces sur la 132 ont des gros loyers, taxes et dépenses fixes à payer ! Comment est-ce qu'ils vont être capables de supporter les mêmes dépenses fixes lorsque leurs revenus ne seront plus les mêmes ? Leur accès aux clients sera limité par la construction. Sans avoir leur revenus, plusieurs parmi eux seront obligés de fermer leurs portes. Ces gens là ont investi des années de travail pour monter un chiffre d'affaires et vous dans un mois aller tout détruire leurs efforts. Aimerez-vous que toutes vos années de travail et plan pour le futur soit détruit lors d'une décision pour couper votre poste pour deux ou trois ans. Je ne crois pas Hé! Arrêtez de penser à vos salaires garantis et vos retraites garanties parce que vous travaillez pour le gouvernement. Les commerçants ne travaillent pas pour le gouvernement et leurs salaires ne sont pas garantis. Leurs revenus dépendent de leur accès et leur visibilité. Pas de revenus, pas de commerces !

.../2

Il existe d'autres commerces pareilles sur la Rive Sud et les clients ne sont pas obligés de vivre le trafic, le bruit, la poussière et le dérangement d'une longue construction en progrès. Est-ce que le gouvernement va dédommager tous les commerces en risque de faillite ? Est-ce que vous allez tous nous exproprier ? Avez-vous tout cet argent pour dédommager et construire?

Mais oui ! On a des options pour éliminer tout ce dérangement présent. On a l'option 30 Côte Sud. Mais on dirait que lors de votre dernière réunion qui a duré une semaine cette option qui dérange trois maisons et quelques écureuils et quelques oiseaux étaient la dernière option dans votre optique. Quel lobbying, s'est fait pour ce projet Nord ? Qui a tellement à gagner dans ce projet que vous voulez pousser dans notre gorge de tout façon ? Quelle firme d'architecte, d'ingénieur et quelle compagnie de construction poussent tellement le projet Nord ? L'entière population de la Rive Sud et Moi aimerions savoir ?

Cela ne prend pas un expert pour savoir qu'en gardant la 132 tel quelle et la 30 direction Sud on aura deux artères pour nous rendre dans cette région et cela ne prends pas des experts pour comprendre que le trafic sera divisé en deux en enlevant la moitié du bruit, la moitié de la pollution, la moitié du trafic et la moitié de la poussière. On aura une meilleure qualité de vie sur la 132. Également cela ne prends pas un expert pour savoir qu'on ne sera pas obligé dans dix ans de chercher une autre alternative de route.

La ville de Candiac, St-Constant, Delson et Ville Ste-Catherine ont encore du terrain pour des projets résidentiels et multirésidentiel. Si le projet 30 sur la 132 sera implanté par force, dans 10 ans avec les expansions de ces villes concernées encore on cherchera pour avoir une autoroute pour recevoir le trafic qui maintenant sera doublé. Mais par contre si le projet 30 côte Sud sera réalisé, on aura déjà l'autoroute. Nous le public ne seront pas taxé et retaxé pour avoir la même chose. Si le projet 30 se ferait bien sur la côte Sud dans dix ans on n'aura pas besoin de le refaire. Vous les travailleurs du gouvernement pensez un peu à économiser et pas seulement à gaspiller! S'est nous le public qui paye vos emplois et vos projets .

Moi, Philomena Kougemitros, je suis propriétaire depuis février 1987, de 64 unités sur la 132 à Candiac . Moi je n'accepte pas votre projet Nord que vous voulez absolument pousser dans ma gorge. Chaque année déjà je perds 20% à 25% de mes locataires par le bruit de la 132. A cause de cela je dépenses plus en annonces , plus en peintures et plus en améliorations locatives, etc. de plus je garde mes loyers plus bas que les autres propriétaires de Candiac et les alentours.

Je n'accepte pas que vous veniez me vider complètement mes bâtisses à cause de votre infernal bruit de construction. Je n'accepte pas le danger de me trouver avec une bâtisse pratiquement vide et d'avoir encore les mêmes dépenses fixes, taxes et hypothèques. Présentement mes bâtisses, sans les constructions ont le plus haut niveau de bruit dans la rive Sud. Le décibel registre devant mes blocs est de 71 quand la norme acceptable est de 55.

.../3

.../3

Je n'accepte pas le risque de me faire retirer l'hypothèque de la SCHL pour n'avoir pas les critères acceptés afin d'emprunter et garantir un hypothèque qui est de 50 décibels.

Moi, j'ai un contrat de 15 ans avec la banque, je n'ai pas de choix. Quand mon amortissement de cinq ans finira dans trois ans, la banque ne voudra sûrement pas continuer à financer une bâtisse vide ou peut être à moitié vide. Si la banque retire leur hypothèque cela ne veut pas dire qu'une autre banque voudra l'assumer. Voyez dans quelle situation dangereuse je serai placée.

Mes locataires par contre ont un contrat d'un an renouvelable à leur besoin. Ils ne sont pas obligés de vivre sur la rue Handel et enduré le bruit et la construction. Il y 'a des appartements ailleurs pour les loger. Donc le problème retombe sur moi.

A la dernière réunion, M. Beaulieu porte parole du Ministère des transports a dit que le ministère prendra la tâche d'insonoriser mes bâtisses et installer des fenêtres adéquates anti-bruit. Cela est parfait pour l'hiver. Est-ce que l'été il va m'installer 64 unités d'air climatisé pour bloquer le bruit infernal? Mes huit (2 ½) n'ont pas de fenêtres et seulement des portes patios.

Moi étant une personne visionnaire, je n'accepte pas les risques de perdre tout mon investissement et mes 15 années d'ouvrage et donc si vous voulez absolument implanter la 30 sur la 132 malgré mes objections vous allez m'acheter au prix que j'ai payé soit 2,350,00.00\$ et plus. Je n'ai pas l'intention non plus de jouer au ping-pong avec vous et la Ville de Candiac au sujet d'avoir donné et de ne pas avoir donner un permis pour un projet multirésidentiel et supposément vos plans de la 30 existent depuis 30 ans. Ce n'est pas moi qui a construit mais j'achète deux bâtisses existantes et donc approuvées de cette même ville. Si le bon sens prévaut et la 30 sera construite sur le Côté Sud, également je vous demande de me construire un mur insonorisant. Je suis dans mon coin déjà 15 décibels en haut de la norme.

Comme conclusion, avant trois j'avais un commerce d'antiquité à St-Constant. La Ville de St-Constant a décidé de faire les trottoirs et qui ont enfin inclus les égouts, les aqueducs et le système d'eau pluvial. Le projet était d'une durée de six semaines dans mon tronçon. En réalité cela a duré six mois devant ma porte. Résultat désastreux pour moi. Je ferme mes portes et mon commerce existait depuis huit ans. Donc si je m'oppose à l'autoroute 30 sur la 132 c'est que je parle par expérience d'un résultat concret de la construction sur une route existante pour des commerces et des entreprises. M. Beaulieu à la réunion a dit que je pouvais actionner légalement le Ministère. Restez certain que je n'hésiterai pas à le faire et aussi collectivement avec beaucoup d'autres commerçants qui pensent comme moi.

Monsieur, Madame,
"Wake up and smell the coffe" comme disent les anglais.

Bien à vous,


Philomena Kougemitros